

Le 1 juillet 2016

à Monsieur le Recteur de l'académie de Rennes

14 rue Papu  
35000 RENNES  
s3-rennes@snepfsu.net

96 rue d'Antrain  
CS 10503  
35705 RENNES CEDEX 7

Suivi par :  
**Marc LEGUERINEL**  
**06.87.19.90.58**

Objet : suite audience d'avril 2017

Monsieur le Recteur,

Lors de notre entrevue du 19 avril, nous avons évoqué avec vous plusieurs dossiers. Sur un certain nombre vous nous avez assuré d'y porter attention. Nous revenons vers vous aujourd'hui faire le point sur les questionnements suivants :

- La couverture des horaires d'EPS par des postes définitifs. Quelle explication au faible nombre de postes implantés au final dans la discipline (6 en quatre ans sur un solde de 165)
- L'organisation de l'ESPE qui impose aux stagiaire EPS un regroupement sur les centres le mercredi et jeudi, les privant de prendre toute leur place au sein des AS des établissements, et qui conduit certains à deux déplacements dans la semaine sur les centre de formation. Vous nous avez donné votre accord sur un examen du calendrier actuel. Nous réitérons donc notre demande de voir la formation des stagiaires EPS reprendre place les jeudis et vendredis à l'ESPE.
- A cela s'ajoute un troisième dossier. Lors du GT du 22 juin relatif à la présentation du plan de formation numérique au collège, nous nous sommes vigoureusement élevés contre le mode d'organisation choisi. Encore une fois, le mercredi est considéré comme jour non travaillé par les enseignants d'EPS et par les milliers d'élèves impliqués dans le sport scolaire. Le mercredi après-midi a subi depuis de trop longues années des récupérations de jours de congés, de prérentrée, de ponts, de formations obligatoires...A chaque fois cela met le dispositif en difficulté, les rencontres non faites ne sont pas récupérables, en effet les installations et l'encadrement non extensibles ne permettent pas de charger d'autres journées, le calendrier est irrattrapable.

Nous vous demandons monsieur le Recteur de prendre des dispositions afin que ces formations puissent être organisées sur des temps banalisés dans la semaine et sur des jours différents, afin que le fonctionnement du sport scolaire ne soit pas impacté.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Secrétariat Académique du SNEP FSU



Marc LEGUERINEL